

Discours des vœux de Madame le MAIRE .

6 Janvier 2024

Messieurs le Maires, Adjointes et Conseillers,

Major,

Mesdames, Messieurs,

C'est avec beaucoup de plaisir que je vous accueille pour cette traditionnelle cérémonie des vœux, moment privilégié s'il en est un, de convivialité et de rencontres.

Je dois tout d'abord vous présenter les excuses de Monsieur Deschamps, Conseiller Départemental, de certains Maires, retenus par leurs obligations, de M.Maison et de Mme Hélène Bontems.

Cette année 2023 se referme déjà et nous entamons 2024 avec, malheureusement en mémoire les troubles graves et violents qui ont eu lieu et qui pour certains ont visé le cœur de la République, ses symboles et ses valeurs .Ayons également une pensée pour ceux qui ont subi et subissent encore inondations et glissements de terrain, les laissant démunis et impuissants.

Avant d'entamer ce discours, je souhaite remercier vivement le Major Joncquoy et sa brigade toujours présente lors des manifestations qui ont eu lieu au cours de l'année. Présence efficace et rassurante pour tous.

L'heure est donc venue de dresser le bilan de l'année qui vient de se terminer mais aussi de vous tenir au courant des projets non seulement pour 2024 mais aussi pour un avenir plus ou moins lointain.

L'année 2024 a débuté sur les chapeaux de roues ! dès le 2 Janvier, suite aux vents violents, des arbres sont tombés par 2 reprises sur les lignes hautes tensions, privant à nouveaux les habitants du Vau, du puy de gy et du Fay, d'électricité, arbres tombés également sur la voirie sur un autre secteur. De plus lors de l'implantation d'un poteau pour la fibre, une conduite d'eau a été perforée privant d'eau les habitants d'un pavillon ce qui, je le comprends, rends la vie compliquée (voire insupportable) en période de fêtes, des chiens apparemment peu sympathiques qui se sauvent et empêchent la factrice de faire sa tournée et un poney qui gambade dans les rues du village. Je l'avoue ce fut une journée agitée !

Bref : Revenons donc à 2023 :

Les travaux de voiries prévus ont quasiment tous été effectués. Je pense surtout aux travaux d'assainissement pluvial rue du Colmeau et au Faubourg de Paroy .Certains que je ne nommerai pas ont relevé des dégradations sur des murs ou des portes alors que les propriétaires eux même ne se plaignaient pas ! Heureusement la lecture des vidéos et des photos faites avant travaux par un huissier a démontré que les traces étaient déjà présentes ... Nous espérons néanmoins et surtout que ces travaux seront efficaces face aux pluies diluviennes qui malheureusement deviennent fréquentes. L'étude a été faite pour, mais que faire quand les éléments naturels se déchainent ? .Des travaux identiques étaient prévus au mois de Novembre rue du Château et chemin du Mont Blanc

mais le temps les a retardé .Que les riverains ne s'inquiètent donc pas, ce sera maintenant fait au début du printemps. D'autres travaux d'entretien de voirie ont été effectués par nos Agents mais comme vous vous en doutez l'entretien de 40km de voirie n'est pas simple, revient très cher et ne bénéficie d'aucune subvention si ce n'est l'aide très faible des amendes de police données uniquement pour des éléments sécuritaires.

L'an dernier nous avons acheté une parcelle de terrain rue des roseaux afin d'y implanter une réserve incendie .Le permis de construire vient d'être validé par l'architecte des bâtiments de France .Reste à obtenir la subvention, ce qui, à la suite d'une réunion Communautaire en présence de Monsieur le Sous Préfet, ne devrait pas poser de problème .Le bas du village sera ainsi sécurisé .Je lance d'ailleurs un appel car nous cherchons toujours un terrain au Fay .

Le préau, prévu de longue date, va être équipé de panneaux photovoltaïques. L'énergie déployée par ces panneaux sera redistribuée sur l'ensemble des bâtiments communaux .Certains, toujours les mêmes, s'attribuent cette décision ! je rappelle que ce sont deux de mes Conseillères Municipales qui ont lancé cette très belle idée, bien dans l'air du temps, lors d'un Conseil Municipal et qu'elles ont été ensuite suivies par tous y compris l'opposition .C'est sans doute le rôle de l'opposition de se croire indispensable et novateur et sans laquelle rien ne serait fait !... Nous profiterons de ces travaux pour récupérer l'eau de pluie de l'école, du préau et de la grange .Cette eau servira surtout l'été pour l'arrosage .Cependant, étant donné que le préau de l'école se situe dans le périmètre de l'église, il nous faut attendre l'accord de l'architecte des bâtiments de France et également les subventions. Ce préau aura été une longue histoire puisqu'au début ce devait être, je vous le rappelle ,une salle d'évolution que certains ,dont les institutrices ,jugeaient trop petite .Personnellement ,je le regrette d'autant que nous travaillons depuis quelques temps sur le projet d'une garderie uniquement le Mercredi en période scolaire .Nous travaillons ce projet avec Mr. le Maire de Courtois et également avec la Communauté de Communes du Gâtinais en la personne, bien sur de son Président Mr.Chabolle, mais également de la Directrice du Centre de Loisir du Gâtinais. Nous espérons mettre cela en place pour la rentrée prochaine.

Le city stade pour lequel nous avons reçu juste avant les fêtes un avis positif de l'ABF sera très certainement installé à l'automne prochain .Nous avons obtenu 40% de subvention du Département et en espérons 30% de DETR .

Projet du Cabinet médical : Lors des vœux, l'an dernier je vous avais déjà parlé de ce projet. Une étude avait été faite par le CAUE (Conseil en Architecture d'urbanisme et de l'environnement). Nous avançons avec prudence sur ce projet de Maison de Santé .J'ai rencontré, accompagnée du Dr.Hebras et de Mme.Varache(l'une de mes Conseillères Municipales), le directeur territorial de l'ARS, le directeur Adjoint de la CPAM, Mr.Pirman, Vice Président du Conseil Départemental chargé de la santé et Mr le Président de la CCGB ainsi que d'autres intervenants. L'ensemble de ces participants s'est montré plutôt satisfait que nous nous inquiétions bien en amont de l'avenir de l'offre de soins sur notre Commune car, bien souvent, ces réflexions se font au dernier moment. Lors du dernier Conseil Municipal, après l'estimation faite par les domaines et plusieurs agences immobilières, l'achat du bâtiment appartenant à Mr.Hebras a été validé .Des études de faisabilité, puis d'importants travaux seront commencés après l'achat définitif et nous serons aidés en cela par un bureau d'études. Pour cette raison nous avons adhéré récemment à l'ATD (Agence Technique Départementale) . Ce projet prendra du temps mais l'offre de santé sera adaptée, non seulement au

village ,mais également aux besoins des Communes avoisinantes .Lors d'une rencontre récente ,Le Dr.Hebras m'a demandé de rassurer à nouveau mes Administrés et de bien préciser qu'il n'est pas question pour lui de prendre sa retraite maintenant et qu'il assurera ses consultations pendant encore quelques années .

Parlons maintenant du PLUI :

Celui-ci sera finalisé prochainement et entériné lors d'un Conseil Communautaire au printemps .La clôture de l'enquête public aura lieu le 10 Janvier .Vous n'avez donc plus de temps à perdre si vous avez encore des requêtes à formuler soit sur le registre à votre disposition en Mairie soit sur le registre dématérialisé. Un travail de réflexion sera ensuite mené d'un côté par le service Urbanisme et de l'autre par les Commissaires enquêteurs. Aux environ du 15 Février les Commissaires enquêteurs rendront leur rapport et leur conclusion. Suivra une Conférence des Maires à la suite de laquelle le Bureau d'étude fera ses corrections et, comme je vous le disais le PLUI devrait être adopté en Avril.

Mon explication est peut être très synthétique, mais je peux vous assurer que ce fut un travail long, difficile, avec des conséquences plus ou moins acceptables pour certains d'entre vous. Cependant, la possibilité de s'exprimer a été la même pour tous.

A compter du 1^{er} Janvier 2024 et ce n'est donc plus un scoop le tri à la source des bio-déchets est généralisé .Les déchets fermentescibles ne devront plus être jetés avec les déchets destinés à l'incinération. C'est, certes une bonne nouvelle pour les jardins, les plantes, qui vont pouvoir être nourris par ces précieux apports mais ce sera sans doute un peu compliqué pour les foyers qui vont devoir adopter ce nouveau geste de tri. Nous avons prévu de proposer, dans quelques temps, une réunion publique à ce sujet avec le service de la Communauté de Communes afin de répondre à vos questionnements et vous donner des conseils utiles à vos pratiques.

Il y a déjà 2 ans, nous avons convié à une rencontre les Artisans et Commerçants de la Commune en présence de la CCGB, de la CCI et de la CMA. Ce moment d'échange avait eu lieu sur l'initiative de Madame Hélène Bontemps, conseillère Municipale et nous attendrons son retour pour renouveler celui-ci.

Autre chose et pas des moindres :

La sécurité et la qualité de vie dans notre village .L'été dernier nous avons eu droit à une nuit de rodéo dans les rues ,à des feux d'artifices à 2 ou 3h du matin .Il y a eu l'an dernier également plus d'infractionsvous voyez ou je veux en venir : poser des caméras de vidéo-surveillance à l'entrée et à la sortie du bourg ainsi qu' aux abords des Salles des fêtes .Une étude avait été faite par le Major Versse ,Réfèrent sécurité Groupement de l'Yonne , il y a au moins 2 ans, nous indiquant les lieux propices pour que ces caméras soient bien positionnées. Des devis avaient été faits, mais le Conseil dans sa majorité, n'avait pas été vraiment enthousiaste .Cependant, lors de la dernière réunion des référents de la Participation Citoyenne à laquelle j'avais convié des personnes extérieures, j'ai bien senti qu'un pas était franchi. Que peut-on craindre d'une caméra si on est un citoyen « tranquille »et honnête et qui n'a rien à se reprocher ! De plus la lecture des caméras peut aider nos gendarmes dans leurs enquêtes. J'espère bien avoir fait poser ses caméras avant la fin du mandat !

La cérémonie des vœux est aussi le moment des remerciements et pour commencer je remercie chaleureusement toutes celles et ceux qui m'entourent qui travaillent pour la Commune sans compter leur temps ,merci à mon équipe, à Cédric Montagne (Monsieur communication grâce auquel vous avez pu voir défiler quelques événements de l'année et recevrez prochainement le nouveau NAILLY Infos),à Mme Catherine Goutelard ,non seulement pour la préparation des fêtes et cérémonies mais pour l'aide qu'elle apporte à ceux de nos aînés qui ont besoin d'aide pour se rendre chez le médecin ,aller à la pharmacie, faire des courses etc..., merci à Mr.Dufresne que j'appelle souvent, surtout lorsqu'il s'agit de sécuriser un lieu lors de la chute d'arbres et autres incidents qui pourraient s'avérer dangereux et qui n'hésite jamais à retrousser les manches pour aider les agents ,merci à tous les Conseillers de mon équipe pour leur aide à l'élaboration des projets et à leurs conseils avisés .

Merci aux Agents du Service Technique qui ne sont pas toujours remerciés comme cela devrait être et qui ont souvent travaillé seuls ou à deux l'an dernier et grâce auxquels vous avez pu avoir un village malgré tout accueillant à nouveau cet été.

Merci aux bénévoles de la bibliothèque qui s'impliquent de façon remarquable .Merci aux Associations qui font vivre le village.

L'an dernier nous avons accueilli deux nouvelles secrétaires qui n'avaient pu être présentes lors de la cérémonie des vœux. Elles sont là aujourd'hui .Il s'agit de Mme Riffault Marylise et de Mme Lisboa Magali .De plus, nous venons d'agrandir l'équipe des Adjoints techniques. M.Jouanneault a intégré l'équipe mi-décembre et nous lui souhaitons la bienvenue ainsi qu'à Mme Jennifer MERAT qui est arrivée Mardi dernier et qui s'occupera essentiellement de l'entretien de tous les locaux .Et puis, la vie du village est aussi marquée par des départs et des arrivées .Cette année nous avons accueilli environ 10 nouvelles familles .Certaines sont présentes aujourd'hui. Je leur souhaite à toutes la bienvenue. Cependant ce chiffre n'est pas vraiment exact et nous le regrettons .En effet, nous avons constaté que les nouveaux administrés ne se manifestent pas toujours en Mairie mais téléphonent uniquement à la Communauté de Communes pour obtenir les bacs OM .

J'allais oublier les élections. Les élections Européennes auront lieu le 9 Juin .La date limite d'inscription sur les listes électorales est fixée au Vendredi 3 Mai .Vous retrouverez bien sûr cette information, comme toutes les autres informations à venir sur le journal Infos, panneau pocket et autres voies de Communication.

Je vais terminer ce discours en souhaitant de tout cœur que cette nouvelle année soit pour chacun d'entre vous belle, remplie de joie et de bonheur et que vous pourrez la traverser en parfaite santé .

Je vous invite maintenant à partager un verre en toute convivialité.